

École élémentaire publique Jeanne-Sauvé

| N ^o | DESCRIPTION DU SECTEUR DE FRÉQUENTATION |
|--|--|
| L'étendue de la zone est délimitée par la ligne tracée sur la carte, ayant son : | |
| 1 | Point d'origine à l'intersection du chemin 174 et la rue Champlain, en se dirigeant vers l'est jusqu'au chemin Trim. |
| 2 | Direction nord longeant du côté ouest le chemin Trim, en l'incluant, jusqu'à la rivière des Outaouais, pour se poursuivre vers l'est jusqu'à l'ouest du chemin Kelly. |
| 3 | Elle tourne en direction sud en excluant le chemin Kelly et le chemin Frank Kenny jusqu'au chemin Innes. Elle tourne vers l'ouest en longeant le côté sud du chemin Innes en l'incluant jusqu'au boulevard Jeanne-D'arc. |
| 4 | Elle poursuit vers le nord sur le boulevard Jeanne d'Arc jusqu'à la hauteur de l'avenue Des Épinettes en incluant ces deux rues vers le quartier résidentiel Queenswood Heights South, ensuite en suivant le ruisseau Bilberry Creek jusqu'à la hauteur de l'avenue Lacroix, en poursuivant la délimitation municipale vers le nord derrière la rue Duford jusqu'au point d'origine. |

